

OBJECTIFS

- Conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" (ENF1) dans le cadre du projet du club ;
- Participer au fonctionnement du club ;
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 15 ans (dans l'année de l'inscription)
- Licence FFN en cours
- Etre titulaire du « Sauv'nage » (ENF1) ou satisfaire au test d'entrée en formation (une entrée libre dans l'eau, un déplacement ventral sur 25m, un déplacement dorsal sur 25m, recherche d'objet dans une profondeur supérieure à la taille du candidat)

VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 125 heures**

Formation en centre	Stage en club	PSC 1 (obligatoire)	Accompagnement déplacement	Travail personnel
66 heures	35 heures	12 heures	4 heures	8 heures

- **7 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
 - UC1 : participer au fonctionnement du club
 - UC2 : préparer une séance
 - UC3 : encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du « Sauv'nage » (ENF1)
 - UC4 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
 - UC5 : conduire une action éducative
 - UC6 : maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
 - UC7 : accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

Une **formation continue** d'une journée est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du BF1

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **5 épreuves** :
 - Evaluation en structure (par le tuteur) et dossier (portant sur le fonctionnement du club)
 - Epreuves pratiques : test de sécurité et démonstration des différentes tâches de l'ENF1
 - Préparation et conduite de séance (30 min), suivie d'un entretien (20 min)
 - Rédaction d'une note sur le déroulement d'un déplacement en compétition
 - QCM et/ou questions courtes : réglementation et connaissances spécifiques

EQUIVALENCES ET DISPENSES (au regard du positionnement effectué en amont de la formation)

- Pour les enseignants (statut juridique) ou titulaires d'un ancien Brevet Fédéral (hors entraîneur des jeunes et moniteur) : équivalence du BF1 pour les licenciés FFN titulaires du titre d'évaluateur ENF1 justifiant une expérience de 100h d'enseignement Sauv'nage pendant 2 ans et une journée de formation complémentaire.
- Pour les titulaires du Brevet Fédéral Assistant Club : allègement de l'UC7 du BF1 après positionnement pour les licenciés FFN

